

## Ressources utiles

### CONTACTS

ICI

**Médecins sans frontières (MSF)** : ONG humanitaire internationale apportant une assistance médicale à des populations dont la vie ou la santé est menacée. En Haïti, prend en charge les urgences traumatologiques et obstétriques, assure les soins néonataux d'urgence et soigne les grands brûlés dans 4 hôpitaux.

[www.msf.fr](http://www.msf.fr)

**Médecins du Monde (MDM)** : OSI basée sur le bénévolat de professionnels de la santé apportant une aide humanitaire aux populations vulnérables. Intervient en Haïti depuis le séisme sur l'épidémie de choléra et mène un programme de réduction de la mortalité et de la morbidité materno-infantiles.

[www.medecinsdumonde.org](http://www.medecinsdumonde.org)

**Douleurs sans Frontières** : ONG de solidarité internationale ayant pour mission principale la prise en charge de la douleur, de la souffrance et des symptômes de fin de vie. Développe en Haïti un dispositif de prise en charge de la douleur, de renforcement de compétences des professionnels et de sensibilisation des acteurs de la santé.

[www.douleurs.org/haïti/](http://www.douleurs.org/haïti/)

LÀ -BAS

**Ministère haïtien de la Santé Publique et de la Population** : [mspp.gouv.ht/newsite](http://mspp.gouv.ht/newsite)

**Organisation panaméricaine de la Santé en Haïti** : Organisation travaillant en Haïti dans deux domaines principaux : l'aide humanitaire et la réhabilitation suite aux catastrophes, et la coopération technique pour le développement national de la santé.

[www.paho.org/haï](http://www.paho.org/haï)

**Association de Santé Publique d'Haïti (ASPHA)** :

Organisation autonome dotée d'un mandat national de collaboration en partenariat avec des groupes voués à la promotion, à l'amélioration et au soutien de la santé au sein de la population.

[fr.facebook.com/AssociationDeSantePubliqueDHaiti](https://fr.facebook.com/AssociationDeSantePubliqueDHaiti)

**Zanmi Lasante** : ONG haïtienne intervenant dans la lutte contre le SIDA et la tuberculose.

[www.pih.org/country/haïti](http://www.pih.org/country/haïti)

## PROJETS SOUTENUS PAR DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CHF

**Amitié et Action Médicale pour Haïti (53)** : Soutien médical à l'Hôpital de Pilate dans le Nord, soutien aux dispensaires, aux cliniques mobiles et à l'infirmerie des écoles de Mica de Verteuil aux Abricots (Grande Anse).

Contact : [aamhaiti@free.fr](mailto:aamhaiti@free.fr)

**Echanges et solidarité (35)** : Accompagnement d'un centre de renutrition à Saint Hélène (Aquin).

Contact : [echangesetsolidarite@laposte.net](mailto:echangesetsolidarite@laposte.net)

[www.echangesetsolidarite.free.fr](http://www.echangesetsolidarite.free.fr)

**Haïtimoun (32)** : Campagne d'examens de vue auprès des enfants ; ouverture d'un centre optique à Fonds des Blancs.

Contact : [sese-soulies@wanadoo.fr](mailto:sese-soulies@wanadoo.fr)

[www.haitimoun.free.fr](http://www.haitimoun.free.fr)

**Liberté par les Chamelles (27)** : Intervention médicale et dentaire en clinique mobile à Pandiassou près de Hinche.

Contact : [poulingue,annick@orange.fr](mailto:poulingue,annick@orange.fr)

[www.libertechamelles.free.fr](http://www.libertechamelles.free.fr)

**Relais de la Fondation Max Cadet (31)** : Collecte de moyens matériels et financiers pour des cliniques de soins dentaires ; formation du personnel ; campagnes de prévention, dans l'agglomération de Port-au-Prince.

Contact : [fr.cadet@yahoo.fr](mailto:fr.cadet@yahoo.fr)

[www.maxcadet.org](http://www.maxcadet.org)

## OUTILS D'ANIMATION ET DE RÉFLEXION

*Bibliographie de documents utiles au montage de projet et à la mise en place d'actions d'éducation au développement.*

• **Équiper une structure de santé** : 5 étapes pour réussir, guide pratique qui recense les différentes démarches à suivre dans l'envoi de matériel médical, Humatem, 2012.

• **Éducation pour la santé**, guide pratique pour les projets de santé (concepts, méthodologie, outils, support de sensibilisation), Médecins du Monde, juin 2010.

• **Pratiques, réseau de partage d'expériences et de capitalisation dans le domaine du développement, plusieurs ressources sur les actions de santé en Haïti** et une bibliographie pratique (santé, éducation à la santé, prévention du sida). [www.interaide.org/pratiques](http://www.interaide.org/pratiques).

• **Évaluation de la Prestation des Services de Soins de Santé 2013 en Haïti**, Rapport de synthèse présentant les principaux résultats de l'Évaluation de la Prestation des Services de Soins de Santé, MSPP, 2013.

• **Haïti: accès aux soins de santé**, vidéo présentant l'ONG haïtienne Zanmi Lasante qui introduit les antirétroviraux en milieu rural, groupe AFD, 2012.

• **Quel droit à la santé pour les femmes en Haïti?**, vidéo présentant un constat de la santé des femmes en Haïti, réalisée par la FOKAL en collaboration avec le CLIO, avril 2015.

COLLECTIF Haïti DE FRANCE les fiches thématiques



# Santé

en Haïti

## Panorama global



### DÉFINITIONS

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » d'après le Préambule de 1946 à la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). D'après l'Observation Générale du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies adoptée en 2000, le droit à la santé comporte 4 éléments essentiels :

- **La disponibilité** : existence, en quantité suffisante, des installations, des biens et services et des programmes fonctionnels en matière de santé publique et de soins de santé.
- **L'accessibilité** : installations, biens et services accessibles à tous.
- **L'acceptabilité** : installations, biens et services en matière de santé respectueux de l'éthique médicale, appropriés sur les plans culturels et réceptifs aux exigences spécifiques liées au sexe et au stade de la vie.
- **La qualité** : installations, biens et

services scientifiquement et médicalement appropriés et de bonne qualité.

Il relève de la responsabilité des États de créer des conditions favorables d'accès à la santé, leur imposant de respecter, de protéger et de mettre en œuvre l'exercice du droit à la santé.

**Objectifs du Millénaire :**  
n°3 « réduire la mortalité infantile »,  
n°4 « améliorer la santé maternelle »,  
n°5 « combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ».



### CHIFFRES CLÉS

**6,4% du PIB** consacré à la santé en 2012<sup>1</sup>

**5,70\$** par an/habitant de dépenses de l'État haïtien en santé<sup>2</sup>

**84\$** de dépense annuelle par habitant pour la santé<sup>1</sup>

**40%** de la population n'a pas accès aux services de santé<sup>3</sup>

**3,5 professionnels de la santé** pour 10 000 habitants<sup>4</sup>

**37% des naissances** assistées par du personnel médical qualifié<sup>1</sup>

**61% d'enfants < 5 ans** souffrent d'anémie<sup>5</sup>

**730 000 cas de choléra** depuis 2010<sup>5</sup>



### CONSTATS EN HAÏTI



#### Organisation du système de santé en Haïti

- L'État haïtien a l'obligation de garantir le droit à la vie et à la santé selon l'article 19 de la Constitution haïtienne de 1987.
- Le Ministère de la Santé Publique et Population (MSPP) a pour mission de « garantir à tous les citoyens sans distinction le droit à la vie, à la santé et leur procurer, dans toutes les collectivités territoriales, les moyens appropriés pour la protection, le maintien et le rétablissement de leur santé ».
- Dans son ensemble, le système de soins compte **908 structures de services et de soins dont 31 % d'institutions publiques, 46 % d'institutions privées et 23 % d'institutions mixtes**<sup>2</sup>.



#### État du secteur

- L'accès à la santé constitue un facteur de développement essentiel pour le pays. Il existe une très forte disparité géographique pour l'accès aux soins, notamment en milieu rural où les structures de santé sont rares.
- Le coût élevé des soins empêche un grand nombre d'Haïtiens de se soigner. Le séisme de 2010 n'a fait qu'accentuer la fragilité des moyens du secteur notamment avec la destruction de nombreuses infrastructures médicales. À cela s'ajoute un manque de ressources humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement des structures neuves ou rénovées.
- Le problème du financement du secteur de la santé a été mis en avant lors de la Première Conférence Internationale sur le Financement de la Santé en Haïti qui s'est déroulée fin avril 2015. Le système de santé haïtien est sous-financé par l'État puisque **68 % des dépenses sont supportées par l'aide externe dont 42 % gérées par les organisations internationales et 19% par des ONG locales**<sup>2</sup>.

(1) Profil sanitaire de Haïti produit par l'OMS, janvier 2015

(2) 1ère Conférence Internationale sur le Financement de la Santé en Haïti, MSPP

(3) Annuaire Statistique 2010, MSPP - (4) Rapport de l'Organisation Panaméricaine de la Santé « Una verdad universal: No hay salud sin agentes sanitarios » 2013

(5) Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, « Haïti, un nouveau regard », 2013



## OPPORTUNITÉS

- Institutions publiques ou privées d'aide aux citoyens (OFATMA : Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité).
- Plan directeur de santé national 2012-2022.
- Modèle de Soins de santé fonctionnelle expérimenté dans la commune de Carrefour, issu de la collaboration entre le MSPP et l'OPS/OMS.
- Système national de protection sociale Konbit Solidarité, « carte rose » d'assurance santé gratuite.
- Soutien de la communauté internationale dans la formation du personnel et la mise à disposition de matériel médical.



## RISQUES

- ▲ Faiblesse de la formation du personnel : inadéquation des ressources humaines par rapport aux besoins, manque de professionnels de la santé et carence de personnel formé dans les zones périphériques.
- ▲ Manque d'infrastructures sanitaires et faiblesse des structures de santé.
- ▲ Insuffisance du budget de l'État alloué à la santé.
- ▲ Manque de sensibilisation de la population.

## ENJEUX D'UN PROJET LIÉ À LA SANTÉ

- **Offrir un accès égal aux soins** en termes de répartition géographique des structures et des services, de qualité et de prix, pour permettre et garantir la bonne mise en œuvre du droit à la santé.
- **Renforcer les acteurs de la santé** par la formation afin de répondre aux besoins de la population.



## POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

**Agences des microprojets** : Centre ressource national d'accompagnement et de financement des petites associations de solidarité internationale françaises  
[contact@agencemicroprojets.org](mailto:contact@agencemicroprojets.org) | [www.agencemicroprojets.org](http://www.agencemicroprojets.org)

**Agence Française de Développement (AFD) – Fonds Muskoka** : Établissement public, l'AFD dispose d'un fond pour appuyer des interventions en faveur de la santé sexuelle et reproductive ; la prise en charge intégrée de l'enfant malade ; la prévention du paludisme, de la tuberculose et du VIH/Sida ; la vaccination ; la nutrition mère-enfant ; l'assainissement ; l'appui aux politiques publiques de santé, notamment en matière de gestion des ressources humaines et de formation des personnels et des médecins.  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

**Fondation de France** : Fondation qui finance des associations ou services collectifs, sélectionnés pour la qualité et la rigueur de leurs actions. Elle propose ses aides à travers des appels à projets dédiés à des thématiques précises, notamment à la santé avec l'appel à projet « sida, santé et développement : genre et VIH ». Les demandes de subventions, instruites à partir d'un dossier, sont examinées par un comité de professionnels spécialistes du domaine concerné. Il statue sur la destination et le montant des aides.  
[webmaster@fdf.org](mailto:webmaster@fdf.org) | [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

Consultez les organes décentralisés de votre région, de votre département ou de votre ville pour des sources de financements :  
[www.conseil-general.com](http://www.conseil-general.com)

Consultez les organismes d'appui aux associations de votre région :  
[www.collectif-haiti.fr/structures-dappui.php](http://www.collectif-haiti.fr/structures-dappui.php) (accessible uniquement aux membres du CHF)

## ADOPTER UNE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

• Pour qu'un projet s'inscrive dans une perspective d'efficacité, de développement et de pérennité, il doit répondre à **une demande locale**. Cela permet de prendre en compte les besoins réels de la population. Puis, l'élaboration et la mise en œuvre doivent se faire en étroite **collaboration avec les bénéficiaires, les autorités communales et étatiques** concernées afin d'intégrer au mieux les réalités tant techniques que locales. Lorsque la conception d'un projet se calque sur les spécificités locales et qu'il s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale, il a de plus grandes chances de réussir.

• Il convient de s'informer sur **les actions similaires déjà réalisées** dans la zone ou dans des contextes similaires pour éviter la répétition d'actions déjà menées.

## SE POSER LES BONNES QUESTIONS

1. Quels problèmes liés à la santé mon partenaire a-t-il déjà soulevés ?
2. Mon partenaire ou mon organisation avons-nous des compétences en matière de santé ? Si non, pouvons-nous identifier d'éventuels partenaires et organismes ressources ?
3. Pouvons-nous dresser un bilan de la situation du secteur de la santé en recensant le nombre d'infrastructures et leur répartition géographique, en évaluant la qualité de la formation du personnel et en identifiant les publics sensibles ?
4. Les bénéficiaires vont-ils être impliqués dans l'élaboration du projet ?
5. Comment les pratiques et les savoirs-faire locaux peuvent-ils être pris en compte dans l'élaboration du projet ?
6. Mon partenaire et mon organisation connaissons-nous les politiques nationales en place ?
7. Existe-t-il des initiatives locales en termes d'appui à la santé que nous pourrions soutenir ?
8. Incluons-nous des actions liées à la prévention et à l'éducation à la santé dans ce projet ?
9. Envisageons-nous la formation du personnel de santé dans le projet ?
10. Comment prévoyons-nous la pérennité du projet : financement des infrastructures et du matériel, des personnes ressources, consultants... ?

## PISTES ET RECOMMANDATIONS

Avec de modestes moyens, il est possible d'apporter son soutien au niveau associatif pour :

- ▶ **Soutenir la formation continue** à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.
- ▶ **Faciliter la mise en réseau** des acteurs de santé au niveau communautaire : **identifier localement** les personnes ayant une formation dans le secteur de la santé (aides soignants, infirmières, sages femmes, formation de 1ers secours de base) et leur **fournir les moyens de développer leurs connaissances et leurs compétences**.
- ▶ **Réhabiliter les centres déjà existants** : améliorer et équiper les structures (reconstruction, mobilier, matériel médical).
- ▶ **Favoriser la création de structures en milieu rural** pour une meilleure répartition de l'accès aux soins.
- ▶ **Appuyer les campagnes de sensibilisation** auprès de la population et dans les écoles (hygiène, sexualité, maternité, maladies).
- ▶ **Travailler en coordination** avec le Ministère de la Santé et les institutions de santé haïtiennes : échanges de données sanitaires, connaissance des projets prioritaires soutenus par le Ministère, campagne de communication commune.
- ▶ **Identifier un mécanisme de financement** des soins de santé autonome et équitable (exemple : Mutuelle de Solidarité).